Association Amicale des Résidents de Châtel
161 chemin de l'Etringa
74390 - Châtel

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 décembre 2016 - Salle La Musardière

Le Président A. FOUROT ouvre la séance à 18h00 et remercie les adhérents de leur présence.
Il demande à l'assistance un président de séance (personne ne se propose) et demande un ou deux assesseurs; deux personnes acceptent.
Il présente les membres du bureau ainsi que les invités:
Mr Nicolas RUBIN, Maire de Châtel
Mr Jean-Pierre VESIN, Président de Châtel Tourisme
Mr Bernard HUGON, Directeur de la SAEM
Mr Frédéric FESSON, Directeur de Forme d'O
Mr Bernard AUZOU, Correspondant Dauphiné Libéré
Excusés:
Mr Jean-François VUARAND, Directeur de Châtel Tourisme
Mr Jean-Michel ALIX, Webmaster de l'AARC
Mr Jacques CEVOST, Président de l'AARCA

Rapport moral du président Alain FOUROT:
La vie de l'association
Nombre d'adhérents: 400 foyers dont 2 à 3 personnes par foyer
L'AARC est représentée au Conseil d'Administration et au bureau de Châtel Tourisme
L'AARC se démarque par la convivialité avec les instances Châtellanes. L'AARC est également membre de de FARSM et participe aux deux réunions organisées chaque année: un sujet important, la LOI ALLUR.
Démission:
A la dernière AG, je vous ai informé de ma décision de passer la main et je vous confirme ma position de ne pas me représenter. Une réunion du conseil d'administration se tiendra à la suite de cette assemblée générale pour la désignation d'un nouveau Bureau, et nous vous en informerons durant le verre de l'amitié.
Actions:
Site internet: Grand merci à Jean-Michel pour la réalisation des bulletins « Entre Nous » et la mise en ligne des informations, photos et vidéos sur les travaux et améliorations de la station durant toute l'année.
Le bulletin d'informations: voir la possibilité de réduire le nombre d'envois sous forme papier et favoriser l'accès internet.
Randonnées « été »: Plusieurs randonnées pédestres ont été réalisées cet été grâce à Hervé HUGUEL, et le président le remercie vivement. Les participants étaient satisfaits et au rendez-vous.
25e Trophée des résidents: Il n'a pas pu avoir lieu en février 2016 par manque d'inscrits ni en décembre 2016 par manque de neige. Il est reporté au 25 février 2017.
Concours de boules: Il s'est déroulé comme chaque année dans d'excellentes conditions et une grande participation. Gros succès avec 20 doublettes sous un soleil radieux jusqu'aux finales. La suite orageuse avec mise à l'abri pour l'apéritif, suivi d'un repas très convivial préparé par Jean-Pierre VESIN et partagé par les adhérents. Merci à l'excellent accueil du restaurant de Loy et son équipe !
Engagement au défilé de la Saint-Laurent du 7 août 2016. Représentation de notre association au défilé avec l'association de voitures anciennes « Les SNYULES » de la Vallée Verte, Boëge. Ouverture du cortège et remerciements aux participants. Couple de marins avec Hélène et Frédéric, vigneronne et caviste champenois avec Marie et Jean, couple normand avec Catherine et Jean-Jacques, couple alsacien avec Catherine et Alain. Très bonne ambiance et convivialité tout au long du parcours, ce qui confirme, si besoin était, notre implication au sein du village et notre intégration. Merci à tous pour votre participation.

FARSM

Assemblée Générale du 10 août 2016

Catherine Roquigny nous a représentés à l'assemblée générale de la FARSM qui s'est tenue le 10 août à Chamonix.

Le nombre d'associations de résidents, adhérentes à la FARSM est de 18 stations de montagne.

Notre association AARC est la plus importante en nombre d'adhérents de ces associations amicales des résidents des stations de montagne.

Lors du tour de table, il est précisé que la qualité des relations avec l'équipe municipale facilite l'écoute des propositions faites par l'association.

A l'ordre du jour, l'évolution des sujets suivants sont particulièrement suivis par l'AARC: Fusion des intercommunalités, révision du SCOT du Chablais, révision du PLU, loi Allur, compétence tourisme.

Plusieurs sujets ont été évoqués lors de cette réunion et de grand intérêt pour les associations présentes.

Les couloirs verts, leur utilité et leur intégration dans les PLU (Présentation par Anne Gaëlle CONTIN de la FRAPNA). La loi montagne et son impact sur les compétences tourisme, mais aussi environnementales, SCOT du Chablais, COS, PLU et PLUI.

Réunion du conseil d'administration le 25 novembre 2016 à Paris

A la suite du tour de table des associations adhérentes, nous constatons que notre association AARC a développé et entretient d'excellentes relations avec les différents acteurs de notre station de Châtel (Mairie, Office de tourisme, SAEM, acteurs économiques...), ce qui n'est pas toujours le cas de toutes les associations autour de cette table et qui sont parfois en désaccord avec leurs acteurs principaux (Saint-Gervais, les Contamines, Megève, Serre Chevalier), et ce souvent dû à des problèmes d'urbanisme, PLU, environnement.

Ce fait est lié à l'investissement des membres de notre conseil d'administration dans des organismes décideurs de notre station. Catherine ROQUIGNY est conseillère municipale et communautaire, vice-présidente du CCAS et vice-présidente du CA de L' EPHAD.

Jean-Jacques ROQUIGNY est au conseil d'administration de Châtel Tourisme et vice-trésorier de Châtel Tourisme.

Conventions:

La convention avec la SAEM a été reconduite pour l'hiver 2016/2017.

Nous avons signé une convention avec le centre aquatique Forme d'O.

Aucune question.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport du contrôleur aux comptes (voir budget) et affectation du résultat.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée par le Président de notre association amicale des Résidents de Châtel, j'ai l'honneur de vous rendre compte de mes investigations financières de notre association au cours de la période énoncée ci-dessus. J'ai pu disposer de toutes les pièces comptables et d'une comptabilité justifiant les opérations effectuées par notre trésorier ainsi que des détails des comptes par nature de dépenses. Comme les années passées, notre trésorier a présenté des charges inhérentes à la période ci-dessus, mais dont les sorties financières n'auront lieu qu'après le 30/09/2016, ainsi que le prorata de cotisations payées par avance pour le 4^{e} trimestre 2016 pour un montant de 1845,00 euros. Je n'ai rien à ajouter au rapport financier de notre conseil d'administration.

En conséquence, je vous convie à approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés, se soldant par un résultat positif de 1301,59 Euros.

Dans la mesure où vous voterez l'affectation de ce résultat au poste de réserves, celles-ci se monteront à 23461,74 Euros.

Accepté à l'unanimité.

Aucune question.

L'assemblée donne quitus au trésorier par un vote à l'unanimité.

Démissions:
- Alain FOUROT
- Dominique BÉGUÉ

Renouvellement du conseil d'administration de l'AARC:
Entrée de quatre nouveaux membres au conseil d'administration:
Hélène BARTHÉLÉMI
Frédéric BARTHÉLÉMI
Michel JOLLIET
Jean-Jacques ROQUIGNY
Accepté à l'unanimité
Renouvellement des membres du conseil d'administration existant:
Jean-Michel ALIX - Roland EISENMANN
Accepté à l'unanimité

Questions diverses:
Châtel Tourisme (Jean-Pierre VESIN)
Présentation des principaux événements durant la saison d'hiver.
Présentation d'une nouvelle application Easy Place to Be.

SAEM (Bernard HUGON)
Présentation du Forfait Liberté.
Nouvelle exploitation du domaine de la Chapelle d'Abondance.
Arrivée de bornes Wifi sur domaine skiable.

Forme d'O (Frédéric FESSON)
Présentation de Forme d'O.
Convention.
Activités sur la saison d'hiver.

Municipalité (Nicolas RUBIN)
Programme de construction.
Fusion intercommunalité.
Compétence Tourisme.
Révision du PLU.
Disponibilité eau potable. Compatibilité avec nouvelles constructions.
Antenne relais pour Canal Plus.
Stationnement dans la station.
Invitation aux adhérents de l'AARC à devenir Ambassadeur de Savoie Mt-Blanc.
Alain FOUROT remercie l'assemblée pour la confiance qui lui a été accordée durant ses années de présidence et présente ses Meilleurs Vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année.

20h00, clôture de l'assemblée générale, suivie d'un pot de l'amitié.